© éditions A.Pedone 2013
EAN 978-2-233-00674-5

LA MONDIALISATION ET LA CRISE DE L'ÉTAT NATIONAL

Stéphane PIERRÉ-CAPS
Professeur à l'Université de Lorraine – Directeur de l'IRENEE

RÉSUMÉ

La société internationale se trouve confrontée à des revendications politiques fondées sur le déterminisme historique de la culture d'origine. L'apparition récente d'un *droit international de la reconnaissance*, notamment justifié par la prise en compte d'une égalité différentielle (*ensemble, mais différents*), se voit désormais sommé de considérer un statut juridique d'exclusivité émanant de pseudo-États (*ensemble, mais entre nous*) qui signifierait sa fragmentation même.

A partir de là, la crise de l'État national induite par la mondialisation peut être évoquée sous deux aspects, mais qui se rejoignent, en ce qu'ils traduisent ce besoin d'identité de la part des sociétés et communautés étatiques qui se trouvent fondues dans la mondialisation : celui, d'une part, d'une crise de l'identité nationale, qui affecte le substrat humain de l'État et pose *ipso facto* la question de la revendication ethnique du droit à l'État. Celui, d'autre part, de la défense souverainiste de la constitution, qu'exprime l'identité constitutionnelle et traduit en conséquence un certain relativisme normatif susceptible de contredire l'universalité des droits de l'homme.

ABSTRACT

International society is facing political claims based on historical determinism of culture. The recent emergence of an *international law of recognition*, notably justified by taking into account a differential equality (*together, but different*), is now itself summoned considering a legal status of exclusivity from pseudo-states (*together, but between us*) that would mean fragmentation.

From there, the crisis of the national state induced by globalization can be discussed under two aspects, but joined, in that they reflect the need for identity from state societies and communities that are melted in globalization: first, a crisis of national identity, which affects the human substratum of the state and *ipso facto* raises the question of ethnic claim of the right to state. Second, defense of supremacy of the constitution, that express constitutional identity and consequently some normative relativism that may contrast with the universality of human rights.

www.pedone.info